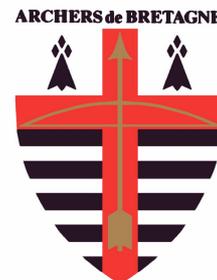




COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Siège social : chez **Monsieur Jean Pierre Greciet**
11 Rue Dodds – 29200 BREST

Site Internet : : <http://www.tiralarcbretagne.fr/>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

PONTIVY– 26 Février 2017

Ouverture de séance 09H30

Présents : DINAN – ETABLES SUR MER – FREHEL – LAMBALLE – LOUDEAC – PAIMPOL – PLESLIN TRIGAVOU – PLOEUC SUR LIE – PLOUEZEC – PLOUMILLIAU – PLOULECH – PORDIC – SAINT AGATHON – SAINT BRIEUC – BOHARS – CONCARNEAU – GUILERS – LANDIVISIAU – LOGONNA DAOULAS – PLOGASTEL SAINT GERMAIN – PLOURIN LES MORLAIX – QUIMPER – RIEC SUR BELON – SAINT POL DE LEON – TREMEOC – VEZIN LE COQUET – ACIGNE – BETTON – CESSON SEVIGNE – DOMLOUP – FOUGERES – GUICHEN – LAILLE – LIFFRE – PLEUMEULEUC – REDON – RENNES – RETIERS – SAINT AUBIN DU CORMIER – SAINT AUBIN D'AUBIGNE – SAINT JACQUES DE LA LANDE – SAINT JOUAN DES GUERETS – VEZIN LE COQUET – ARZAL – AURAY – BADEN – CLEGUEREC – KERVIGNAC – LA VRAIE CROIX – LORIENT - PEAULE - PLOERMEL – PONTIVY – QUEVEN – SAINT AVE - VANNES

Excusés : BREST – GUICLAN – PLOUEDERN – QUERRIEN – QUIMPERLE - SAINT RENAN – CHATEAUBOURG – DINARD – TINTENIAC – VERN SUR SEICHE – PEILLAC - SURZUR

Absents : LANNION – PLENEUF VAL ANDRE – QUINTIN – BRIEC DE L'ODET – CHATEAUNEUF DU FAOU – CLOHARS CARNOET – CROZON – GUIPAVAS – LA ROCHE MAURICE – PLOBANNALEC LESCONIL – PLOUGASNOU – PLOUNEOUR TREZ – BECHEREL – CANCALE – CHAVAGNE – HEDE – MUEL – SAINT MALO – THORIGNE FOUILLARD – VITRE – ILE D'ARZ – INZINZAC LOCHRIST – JOSSELIN – MALESTROIT - SARZEAU – VANNES TIR A L'ARC

Personnalités invitées et excusées : Philippe Bouclet, président de la FFTA représenté par Jean Michel Cléroy ; Jacqueline Palin, présidente du CROS – DRDJSCS – Président du Conseil Régional

Membre d'honneur : Luis Charuel

Nombre de voix pour la ligue : 416
Nombre de voix des clubs présents : 266

ACCUEIL DU PRESIDENT

Le mot du Président, Jean Pierre GRECIET

Jean Pierre GRECIET, ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue à tous les participants et débute cette 42ème assemblée par une minute de silence à la mémoire des parents et amis qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

Le président du Comité Régional remercie vivement le club de Pontivy, Jean Yves Le Gouic, le président et toute son équipe pour l'accueil de cette assemblée.

Cette assemblée générale ordinaire est électorale. Nous allons donc procéder à trois votes dont deux se feront à bulletin secret : les bulletins de vote sont dans l'enveloppe qui vous a été remise à l'accueil.

Rappel du calcul de nombre de voix par club : le nombre de bulletins distribués est proportionnel au nombre de licenciés des clubs arrêté à la date du 31 août 2016.

Le premier vote sera celui pour l'approbation du nouveau règlement intérieur (vote à main levée).

Ce règlement a été diffusé à l'ensemble des clubs pour remarques éventuelles à faire avant le 15 février. Aucune remarque n'a été adressée au secrétariat du Comité Directeur.

Le deuxième vote pour élire les membres du futur comité directeur du Comité Régional de tir à l'arc de Bretagne.

Conformément aux statuts adoptés le 12 novembre 2016, il s'agit d'un vote par scrutin de liste. Le premier nom qui figure sur le bulletin de vote est le nom du président, les autres candidats sont sur les bulletins dans l'ordre alphabétique.

Rappel des modalités de pratiques de vote : Pour qu'un bulletin de vote soit reconnu valable, il ne doit contenir aucune inscription manuscrite : nom(s) rajouté(s), nom(s) rayé(s), commentaire(s)... Dans le cas contraire il sera considéré comme nul.

Le troisième et dernier vote pour élire les délégués de la Bretagne pour l'Assemblée Générale électorale de la Fédération Française de Tir à l'Arc à Paris le 25 mars prochain.

La Bretagne enverra 4 représentants. Suite à l'appel de candidature envoyé avec les convocations qui ont été adressées le 02 février 2017, il est proposé d'élire 4 titulaires plus deux suppléants :

- Bruno DEMELLIN
- Jean-Pierre GRECIET
- Michel ROGUE
- Monique SALAUN-LE BAUT
- Suppléants : Michel BAZARD et Didier BRANLANT.

Pour organiser ces votes, deux bureaux ont été prévus, il nous faut donc quatre assesseurs des quatre départements différents pour vérifier les opérations de vote.

Les quatre assesseurs sont : Jérémy Dupont, Maurice Douay, Romain Jossot et Sabrina Baudic.

Jean Pierre Greciet propose que l'Assemblée Générale s'interrompe deux fois pour permettre à chacun de voter mais qu'elle reprenne pendant le dépouillement des scrutins.

Effectifs

Le comité régional de Bretagne se porte bien, avec des effectifs en constante hausse, 4807 licenciés au 31/08/16 (26% de femmes), ce qui permet à la Bretagne de se classer à la 7ème place des comités régionaux. La moyenne des archers par club est de 52,25 x 92 clubs (nombre de clubs au 31 août 2016) ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale et démontre que les clubs de Bretagne sont bien structurés.

Aujourd'hui, nous sommes 5014 archers. Le 5000^{ème} licencié est Sylvie Biard de Saint Jouan des guérêts ; nous l'avons invité à cette assemblée générale mais elle n'a pas pu se libérer.

En regardant juste au-dessus de nous dans les effectifs des différents Comité Régionaux, au 31/08/16, le 6ème comité qui est le « comité régional de tir à l'arc du Grand Est, avait un effectif de 5921 archers, soit 1114 de plus que nous. A la date d'aujourd'hui ils sont 5763, ils ne sont plus que 750 licenciés de plus que nous !

Sportifs

Après le quantitatif, je rajoute le qualitatif ; nous avons eu une participation record aux différents championnats de France, avec 291 participations (131 en 2000) et une hausse dans le nombre de podiums 52 (21 en 2000) dont 16 titres. Je n'oublie pas les archers bretons qui ont participé aux différents championnats internationaux.

Nos équipes de Ligue ont obtenu 3 médailles cette année et les équipes de club en ont eu 8.

Championnats

En 2016, nous avons obtenu l'organisation de l'OPEN de France de tir nature. Cette organisation a été portée par le club « Archers de la Côte des Bruyères » de Ploumilliau Ploulech. Ce fut une très belle compétition, encore plus belle avec la victoire de notre équipe féminine.

En 2017 nous allons accueillir le championnat de France campagne jeunes + scratch. Il sera organisé par le club de Loudéac du 14 au 16 juillet à Loudéac.

Il faut également remercier tous les clubs qui organisent des championnats de Bretagne ; ils sont toujours d'une grande qualité.

Structuration

La Bretagne avec environ 48% de clubs labellisés ou en cours de labellisation (44 clubs) (32 dossier cette année) est prête à relever les défis et à continuer sa progression. L'équipe SLC et son référent aideront les clubs qui ne sont pas encore labellisés à entrer dans la démarche en intervenant, à votre demande, dans vos clubs lors de vos assemblées générales ou lors d'une réunion de bureau. N'hésitez pas à prendre contact avec Michel Rogue.

Arbitres

Avec 107 arbitres, 4 assistants, 15 candidats, 3 arbitres jeunes et 2 candidats arbitres jeunes, la Bretagne se porte bien. L'information sur les « formations complémentaires communément appelée « recyclage » des arbitres a été très bien comprise par ces derniers puisque nous avons eu 95% des arbitres présents sur les 2 recyclages de l'année sportive.

Formation

De bons résultats encore cette année pour les formations organisées :

Entraîneur : 9 candidats reçus

CQP : 9 candidats reçus

Assistant entraîneur : 31 personnes formées

Formation continue Entraîneur 1 et 2 : 40 personnes ont suivi le recyclage.

Trésorerie

La trésorerie est saine même si cette année se termine par un déficit de 2094 € !!

nous reste 60 000 € pour terminer la saison. Concernant le CNDS, les modalités d'attribution n'ont pas changé par rapport à 2016 et basé sur notre projet sportif territorial (PST) en cours. Pour les demandes faites par les clubs, le plancher d'attribution est toujours à 1500 € et des demandes groupées pour plusieurs clubs peuvent toujours être faite par l'intermédiaire des comités directeurs.

Médailles des bénévoles

La Bretagne a reçu de la FFTA 9 médailles pour les bénévoles méritants. Les nominés sont :

- Franck GRASLAND	Médaille d'argent	Entraîneur
- Patrick DIEVAL	Médaille de bronze	Entraîneur
- Jean Pierre FESTOC	Médaille de bronze	Entraîneur
- Paul JEANTIL	Médaille de bronze	Entraîneur
- Gérard GALLENNE	Médaille d'argent	Dirigeant
- Michel JARNOUIN	Médaille d'argent	Dirigeant
- Jean Yves Boscher	Médaille de bronze	Arbitre
- Evelyne Minier	Médaille de bronze	Arbitre
- Michel BAZARD	Médaille d'or	Arbitre

La FFTA distribue une centaine de médaille par an, donc si vous avez des bénévoles méritants. Vous ne devez donc pas hésiter à préparer des dossiers dans les catégories « dirigeant », « arbitre » et « entraîneur ».

Rappel: les dossiers doivent obligatoirement suivre le circuit <club, CD, Comité Régional et FFTA.

Sport Santé

Le tir à l'arc : une arme contre le cancer. Cette action est menée par Berthin Falhon et le club de Bohars. Six femmes atteintes du cancer du sein pratiquent le tir à l'arc. Cette initiative a reçu un écho très favorable de la mairie de Bohars mais aussi de partenaires privés. Une action en coopération avec le Comité Régional de lutte contre le cancer est en cours pour étendre notre action à d'autres types de cancer.

Comité directeur du Comité Régional

Avant de conclure son compte rendu moral, Jean Pierre Greciet remercie l'équipe avec laquelle il travaille depuis plusieurs olympiades ; les membres qui sont présents sur les différents championnats régionaux ou nationaux, dans les stages, les formations, mais aussi ceux que l'on ne voit pas, des travailleurs discrets qui font néanmoins un travail indispensable au fonctionnement du Comité Régional de

Bretagne de tir à l'arc. Ce travail se fait en équipe et toujours dans la bonne humeur. C'est un plaisir et une chance de travailler avec un tel groupe.

Jean Pierre Greciet passe ensuite la parole aux divers responsables des commissions.

Commission Trésorerie

Didier Branlant, trésorier, présente le bilan financier de l'année 2016. Tous les documents comptables figurent dans la pochette remise à l'accueil. Au 31 décembre 2016, la ligue dispose de 67 064 euros.

Le bilan financier de l'année 2016 est adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel de l'année 2017 sera présenté après les résultats des élections pour le nouveau comité directeur.

Commission Arbitrage

Marie Pierre ROGUE, présidente de la commission régionale des arbitres (PCRA) commente un diaporama de la situation du corps arbitral en Bretagne.

Commission Formation

Michel BAZARD, responsable de la commission formation précise que pour la formation complémentaire, une coopération avec le Comité Régional des Pays de Loire a permis une formation commune. Sur les 40 participants, 9 étaient des Pays de Loire.

Concernant la formation Entraîneur 2, elle n'a pas été programmée car il n'y avait que deux candidats et que les minima fixés étaient de six candidats. Une formation commune sera proposée au Comité Régional des Pays de la Loire et le minima est ramené à 4 candidats pour programmer la formation.

Commission Label

Michel ROGUE, président de la commission Label revient sur les travaux de la commission. En 2017, ce sont 32 dossiers qui ont été déposés : 23 renouvellements et 9 nouvelles demandes. Sur ces 9 demandes 7 label bronze ont été validés, deux dossiers n'ont pas abouti à l'attribution de label mais l'établissement de leur dossier va permettre de mieux cerner les points à améliorer dans leurs clubs pour acquérir le label ; ils vont œuvrer pour mieux se structurer et

représenter un nouveau dossier lors d'une prochaine campagne.
Au terme de la saison 44 clubs sont labellisés soit près de 50 % des clubs bretons.

CSR – JEUNES –NATURE

Le CTF, Pierrick LEPARC et Jean Pierre Lalouer, responsable de la Commission Sportive Régionale (CSR) présente le compte rendu de la commission sportive régionale.

Présentation d'un diaporama résumant l'ensemble des résultats et les statistiques (documents dans la pochette remise à chaque représentant de club).

Chaque médaillé aux différents championnats de France est appelé pour recevoir du Comité Régional une aide à la performance.

---====ooOoo=====

Résultat des votes pour le comité directeur :

Nombres de voix des clubs présents : 266

Nombre de bulletins dans l'urne : 266

Bulletins nuls : 8

Liste Jean Pierre GRECIET : 258

La liste de Jean Pierre GRECIET, « Consolidons notre développement, préparons notre avenir » est élue. Tous les élus sont nommés et présentés ; trois nouveaux entrent au comité directeur : Gisèle DAVID, Léo PAYET et Nathalie TIRLET (médecin). Les différents postes seront définis lors de la prochaine réunion du comité directeur.

---====ooOoo=====

Suite à son élection Jean Pierre Greciet, présente son programme. La croissance de notre nombre de licenciés engendre une charge de travail supplémentaire et l'emploi d'un salarié s'avèrera rapidement nécessaire. Outre les différentes aides que l'on peut obtenir à la création d'un emploi, celles-ci sont toujours dégressives et il faut penser à la pérennisation dès la création. Ce financement passe par des possibles économies sur quelques postes mais ne pourra se faire à budget égal. Il propose à l'assemblée une augmentation de deux euros de la part « Comité Régional » du prix de la licence 2018.

Après échanges avec les participants des clubs, il est procédé au vote :

Votants : 266
Contre : 0
Absention : 4
Pour : 262

La part « Comité Régional » pour la licence 2018 sera donc de 18 € pour les adultes et 10 € pour les jeunes.

Le budget prévisionnel 2017 ainsi qu'une projection pour 2018 sont présentés à l'assemblée.

Le vote du budget prévisionnel 2017 est soumis au vote ; il est adopté à l'unanimité.

-----ooOoo-----

Intervention de Jean Michel Cléroy, représentant Philippe Bouclet, président de la FFTA

Jean Michel Cleroy excuse Philippe Bouclet, retenu à une autre assemblée générale de Comité Régional. Il remercie le Comité Régional de Bretagne pour l'invitation du président de la FFTA, invitation qui n'est pas faite par tous les comités régionaux.

La nouvelle organisation des régions va nous obliger à réinventer nos façons de procéder. Nous devons continuer à progresser ; il ne faut pas hésiter à voir ce qui fait dans les régions d'à côté. La création d'un emploi doit permettre de continuer la dynamique en place en Bretagne.

-----ooOoo-----

Election des représentants à l'assemblée Générale de la FFTA

Jean Pierre Greciet annonce le résultat du scrutin :

A l'issue du vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :
Nombre de voix pour la ligue : 416 Votants : 256 Exprimés : 266

Ont obtenu :

Titulaires :

DEMELIN Bruno : 266
GRECIET Jean Pierre : 266
ROGUE Michel : 266
SALAUN-LE BAUT Monique : 266

Suppléants

BAZARD Michel : 266
BRANLANT Didier : 266

Les quatre représentants et les suppléants sont tous élus à l'unanimité.

Prestation de serment

Les nouveaux arbitres ont prêté serment et ont reçu leur tenue et leur matériel.

Fin de l'assemblée à 12h50

Le Président : JP. GRECIET

La Secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT